



Le Centre de Gestion du DOUBS  
organise

- un examen professionnel d'ADJOINT ADMINISTRATIF de 1<sup>ère</sup> CLASSE
- un examen professionnel d'ADJOINT D'ANIMATION de 1<sup>ère</sup> CLASSE
- un examen professionnel d'ADJOINT DU PATRIMOINE de 1<sup>ère</sup> CLASSE
- un examen professionnel d'AGENT SOCIAL de 1<sup>ère</sup> CLASSE

au titre de l'avancement de grade

pour les Centres de Gestion : Doubs – Jura – Haute-Saône - Territoire de Belfort

**CONDITIONS INSCRIPTION :**

\* **Adjoint administratif** : ouvert aux adjoints administratifs territoriaux de 2<sup>nde</sup> classe qui, au 31/12/08, comptent au moins un an d'ancienneté dans le 2<sup>ème</sup> échelon et au moins 1 an de services effectifs dans ce grade.

**Rappel important** : les **agents administratifs qualifiés** sont reclassés dans le grade d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à identité d'échelon et conservation de leur ancienneté dans cet échelon à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

\* **Adjoint d'animation** : ouvert aux adjoints d'animation territoriaux de 2<sup>nde</sup> classe qui, au 31/12/08, comptent au moins un an d'ancienneté dans le 2<sup>ème</sup> échelon et au moins 1 an de services effectifs dans ce grade.

**Rappel important** : les **agents d'animation** sont reclassés dans le grade d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe à identité d'échelon et conservation de leur ancienneté dans cet échelon à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

\* **Adjoint du patrimoine** : ouvert aux adjoints du patrimoine territoriaux de 2<sup>nde</sup> classe qui, au 31/12/08, comptent au moins un an d'ancienneté dans le 2<sup>ème</sup> échelon et au moins 1 an de services effectifs dans ce grade.

**Rappel important** : les **agents du patrimoine** sont reclassés dans le grade d'adjoint du patrimoine de 2<sup>ème</sup> classe à identité d'échelon et conservation de leur ancienneté dans cet échelon à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

\* **Agent social** : ouvert aux agents sociaux territoriaux de 2<sup>nde</sup> classe qui, au 31/12/08, comptent au moins un an d'ancienneté dans le 2<sup>ème</sup> échelon et au moins 1 an de services effectifs dans ce grade.

**Rappel important** : les **agents sociaux qualifiés de 2<sup>ème</sup> classe** sont reclassés dans le grade d'agent social de 2<sup>ème</sup> classe à identité d'échelon et conservation de leur ancienneté dans cet échelon à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

.../...



**DATES EPREUVES** : 18 juin 2008 (écrit) – oral (fin septembre 2008)

### **INSCRIPTIONS**

#### **1. Retrait des dossiers :**

- **Par téléchargement sur le site Internet** : [www.cdg25.org](http://www.cdg25.org) du 25/03/08 au 06/05/08. Dans ce cas, renseigner le formulaire informatique, l'imprimer et le retourner au centre de gestion du Doubs.

**Aucune demande de dossier par écrit, par fax ou par e.mail  
ne sera acceptée.**

#### **2. Dépôt des dossiers :**

- **Sur place** : au centre de gestion du Doubs, 21 rue de l'Étuve - BP 416 - 25208 MONTBELIARD CEDEX ; date limite de dépôt : 13/05/2008 à 16h30.
- **Par voie postale** : au Centre de Gestion du Doubs, 21 rue de l'Étuve - BP 416 - 25208 MONTBELIARD CEDEX ; date limite de dépôt : 13/05/2008, cachet de la poste faisant foi.

Les captures d'écran ou leur impression ne sont pas acceptées. Le candidat devra obligatoirement transmettre au Centre de Gestion le dossier de préinscription imprimé sur internet grâce au lien hypertexte « **cliquez ici pour validation de la préinscription et impression du dossier** ».

Tout dossier d'inscription adressé au Centre de Gestion du Doubs qui ne serait que photocopie d'un autre dossier d'inscription ou d'un dossier d'inscription recopié sera considéré comme non conforme et rejeté.